

Jeunes et cohabitation

Depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau

En 2013, près d'un jeune adulte de 18 à 29 ans sur deux (46 %) habite chez ses parents tout ou partie de l'année. Cette hausse résulte principalement d'un effet de structure lié à l'accroissement de la part des chômeurs (+ 3,7 points, notamment après la crise de 2008) et des étudiants (+ 3,1 points) chez les jeunes adultes. Les taux de cohabitation demeurent nettement plus élevés pour les jeunes dans ces situations (58,5 % pour les chômeurs et 69,2 % pour les étudiants). L'autonomie résidentielle peut s'acquérir de façon progressive : 15 % des 18-24 ans qui habitent chez leurs parents résident aussi en partie ailleurs. Elle est souvent associée à une aide financière régulière des parents, surtout pour les plus jeunes.

Après une diminution amorcée au milieu des années 1990, le taux de cohabitation avec les parents a de nouveau augmenté depuis le début des années 2000, poussé par la hausse du chômage et de la population étudiante. Pour les plus jeunes, habiter avec ses parents concerne surtout les étudiants, tandis que les 25-29 ans sont majoritairement actifs. Parmi les actifs de 25-29 ans, ceux qui cohabitent sont moins bien insérés dans l'emploi : moins souvent cadres ou professions intermédiaires, ils occupent plus fréquemment des emplois à durée limitée et sont plus souvent au chômage.

Plus de huit adultes sur dix résidant chez leurs parents n'ont jamais vécu ailleurs.

En revanche, parmi les 25-29 ans, un jeune sur cinq est parti puis revenu, et un sur quatre après 30 ans. Le souhait de partir est plus fort pour ceux qui sont revenus habiter chez leurs parents.

Dans les DOM (hors Mayotte), le taux de cohabitation est plus élevé (63,3 %) qu'en métropole. Dans ces départements, habiter chez ses parents est plus fréquent quel que soit l'âge des enfants (77,3 % des 18 à 24 ans et 39,7 % des 25 à 29 ans), en partie du fait de taux d'emploi plus faibles. Des raisons culturelles et sociales peuvent également l'expliquer. Ainsi, en Guyane, les cohabitations entre parents et enfants sont fréquemment plus durables et dépourvues de ruptures significatives au cours de la vie.

D'après Erwan Pouliquen, *division Logement, Insee 31/01/2018*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3315412>